



Communiqué de presse N°43

Un avion de Royal Air Maroc percuté par des oiseaux au décollage de l'aéroport d'Amsterdam Schiphol.

Le vol AT 685 du dimanche 6 juin 2010 reliant Amsterdam à Nador est revenu à l'aéroport d'Amsterdam six minutes après son décollage.

Il ressort de l'analyse des données techniques que plusieurs oiseaux, de grande taille, ont percuté plusieurs parties de l'avion, un Boeing 737-400, dont une ailette d'un des deux réacteurs, provoquant un départ de fumée (due à la carbonisation d'oiseaux).

Le Commandant de bord, et conformément aux procédures en vigueur et aux systèmes de sécurité de Royal Air Maroc, a décidé de revenir à l'aéroport où l'avion s'est posé sur la piste, à 19H48 GMT.

Les passagers du vol, au nombre de 156, ont débarqué de l'avion dans des conditions normales. Ils ont été accueillis par le chef d'escale de Royal Air Maroc à l'aéroport d'Amsterdam et par les services de la compagnie d'assistance.

Les passagers ont été pris en charge par les services de Royal Air Maroc, ils ont été hébergés dans des hôtels à Amsterdam et un avion sera dépêché ce jour (12H20 GMT) pour assurer leur acheminement à Nador.

Le risque aviaire existe dans plusieurs aéroports du monde. Il est pris en charge par les gestionnaires de ces aéroports qui assurent une surveillance permanente au niveau des aérodromes et de leurs environs.

Casablanca, le 7 juin 2010.